

**Informations brèves du CJB
(séance du 25 janvier 2012)**

La Neuveville, le 27 janvier 2012

Antenne de l'égalité

Le Conseil du Jura bernois (CJB) a pris acte de la décision du Conseil-exécutif de prolonger sa participation à l'antenne de l'égalité commune aux cantons de Berne et du Jura. La majorité du CJB avait préavisé favorablement la poursuite de la collaboration en septembre dernier et avait confirmé son soutien suite à la décision du Conseil-exécutif de surseoir à la signature de la convention interjurassienne. Relevant les points à améliorer qui figurent dans le rapport établi par les deux Bureaux de l'égalité, le CJB s'est adressé à la Chancellerie bernoise en lui faisant part de ses observations en vue de mieux cibler les prestations.

Autres dossiers

Dans sa séance du 25 janvier 2012, le CJB a également :

- pris connaissance du rapport annuel 2011 de la déléguée interjurassienne à la jeunesse en relevant l'intérêt et l'importance des activités organisées durant l'année écoulée ;
- été informé de l'accord de la Direction de la justice suite à sa demande de bénéficier d'un droit de participation politique sur l'engagement du futur chef ou de la future cheffe de l'autorité tutélaire du Jura bernois ;
- préavisé favorablement l'octroi de la participation annuelle du canton de Berne à la Fondation des Archives de l'Ancien Evêché de Bâle ;
- manifesté sa satisfaction que plus de 60 acteurs culturels régionaux se soient inscrits à une rencontre avec la section Culture le 28 janvier 2012 afin de tirer le bilan des premières années d'activité du CJB et de discuter de la future loi cantonale sur l'encouragement des activités culturelles.

Informations

Secrétariat général du CJB : 032 / 493 70 73